Débats des Communes.

PREMIÈRE SESSION-NEUVIÈME PARLEMENT.

DISCOURS

DE

M. HENRI BOURASSA, M.P.

SUR LA

GUERRE DU SUD-AFRICAIN

INTERVENTION DU CANADA

OTTAWA, MARDI, LE 12 MARS 1901

SUBSIDES - GUERRE DU SUD-AFRI-CAIN-INTERVENTION DU CANADA.

Le MINISTRE DES FINANCES (Honora-

M. HENRI BOURASSA (Labelle) : Depuls que j'al donné avis de la résolution que je vals maintenant proposer, ou a lancé contre mol uue double aecusatlou.

D'un côté, on me pelnt aux yeux de mes concitoyens anglais sous les traits d'un démagogue françals, et de l'autre, on me denonce à mes compatriotes comme uu Impérlallste britannique dangereux.

Ayant résolu de dire ce que je peuse. comme je le pense, sur tous les sujets d'Importanee nationale, je ne m'inquiète guère de l'opinion d'un journal ou d'un autre : !l seralt plus facile de faire passer un cha-meau par le chas d'une aiguille que de faire apprécier une idée avec indépendance et bonne fol par une gazette politique.

Au cours de ce débat li me sera donné de

mals accordé la moindre attentiou. La pensée d'un agitation nationale à propos du sujet que je vais tralter a toujours été sl complètement absente de mon esprit et de ble W. S. Fieldlug): Je propose que la Chammes paroles, que je ne me suis jamais doubre se forme en comité des subsides.

né l'embarras de réfuter cette accusation. J'ai cru pouvoir m'en rapporter au bon sens et à la drolture des Canadiens-anglais pour faire justice de cette calomnle. Quant à mes tendances impérialistes, elles ne doivent pas réclamer, non plus, une argumentation prolongée. Néanmolns, ce problème a été si peu étudié, par les représentants de la province de Québec surtout, qu'il peut être nécessaire de donner quelques explientions.

Le préambule de ma résolution établit flettement, je crois, le motif qui me fait agir. Je n'abandonne pas un instant la position que j'ai prise et que j'ai conservée depuis le jour où le gouvernement canadlen a décidé de prendre part à la guerre d'Afrique; cette position étant, d'ailleurs, la même qr.; le cabinet occupa jusqu'au 13 octobre 1899.

revenir sur cette accusation de démagogie n'entends pas reconnaître que le gouverne-française, à laquelle, je l'avone, je n'ai ja- ment ent le droit ni le devoir d'intervenir En mettant cette proposition aux voix, je